

## Comité Social et Économique TER Hauts-de-France

### RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2019

**Présents :**

DIRECTION

M. RABIER, DRH	Président
M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel	Assesseur
M. SERHANI, Relations Sociales	Assesseur
Mme BULTHE, Relations sociales	Assesseur
Dr VASSEUR, Médecin de région	Assesseur

ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	OS	Exc/Présent	SUPPLÉANTS	<u>OS</u>	Exc./Vote
M. KIKOS	CGT	P	Mme CORBIN	CGT	V
Mme DERAÏN	CGT	E	M. WATTEBLÉD	CGT	V
M. DECLERCQ	CGT	E	M. PIETTON	CGT	
M. FOURNIER	CGT	P	M. WILLAEYS	CGT	V
Mme BASSEZ	CGT	E	Mme DINGEON	CGT	
M. SMAGHUE	CGT	P	M. BERTHEVAS	CGT	
Mme MAHIEUX	CGT	E	M. WARTELE	CGT	V
M. ESPINOUSE	CGT	E	M. GOMET	CGT	
Mme BOUKREDIA	CGT	P	Mme KOURKOUZ	CGT	
M. HOUEL	CGT	P	M. PARJOUET	CGT	
M. LAMBERT	SUD-Rail	P	M. MALANSKA	SUD-Rail	V
M. MAGNIER	SUD-Rail	P	M. FRANCOIS	SUD-Rail	
Mme MIET	SUD-Rail	P	Mme RICHON	SUD-Rail	
M. SOUÏN	SUD-Rail	E	M. HIAUX	SUD-Rail	
M. LENFANT	SUD-Rail	P	Mme PARENTY	SUD-Rail	
M. EUDELINÉ	SUD-Rail	P	M. PLATEAUX	SUD-Rail	V
Mme RONGIER-JORE	Sud Rail	E	Mme PLESSY	Sud Rail	
Mme LE SAINT	UNSA Ferroviaire	E	M. LEVENT	UNSA Ferroviaire	V
M. HONVAULT	UNSA Ferroviaire	E	M. GAUDEAU	UNSA Ferroviaire	
Mme COQUERIAUX	UNSA Ferroviaire	P	M. MASSE	UNSA Ferroviaire	V
M. DEBAST	UNSA Ferroviaire	E	Mme DUPRE	UNSA Ferroviaire	
Mme CORNET WIART	UNSA Ferroviaire	E	M. MIENS	UNSA Ferroviaire	V
M. TOURNAY	UNSA Ferroviaire	P	Mme DE SOUSA	UNSA Ferroviaire	

M. DELECOEULLERIE	FO	P	Mme ALEXANDRE	FO	
Mme DEDISSE	FO	P	M. FERTÉ	FO	
M. TAILLEZ	CFDT	P	Mme MARTIN	CFDT	
Mme MANIER	CFDT	P	M. FOSSIER	CFDT	

#### REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

M. ROTOLO	CGT	Fédération Nationale des Travailleurs, Cadres et Techniciens des chemins de fer
M. GRANDÉ	SUD-Rail	Fédération des Syndicats des Travailleurs du Rail Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Mme DEBAST	UNSA Ferroviaire	Union Nationale des Syndicats Autonomes Fédération des cheminots
M. FERTÉ (E)	FO	FO
M. VEZARD	CFDT	Fédération des cheminots CFDT

**Ordre du jour de la réunion extraordinaire du Comité Social et Économique  
du jeudi 24 octobre 2019**

- Droit d'alerte sur le projet concernant la fermeture des résidences de Boulogne et Tergnier

*La séance est ouverte à 9 h 37.*

M. RABIER, Président

Bonjour à tous. Je vous propose d'ouvrir cette séance des deux CSE d'aujourd'hui. Pourquoi deux ? Parce qu'un droit d'alerte a été déposé hier matin concernant la situation de Boulogne et Tergnier. Il a donc été décidé, avec les dépositaires, suite à désaccord, d'organiser la suite de la procédure par un CSE extra en début de matinée avant d'enclencher sur le CSE régulier mensuel. Je vous propose donc de procéder à l'appel.

M. ROTOLO, RS CGT

Pour la délégation CGT, Christelle CORBIN remplace Laetitia MAHIEUX, David WARTELLE remplace Éric ESPINOUSE, Pierre WILLAEYS remplace Jérôme DECLERQ, Fabien SMAGHUE arrive et Delphine BASSEZ est excusée.

M. RABIER, Président

Merci.

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

Pour la délégation SUD-Rail, Monsieur Loïc SOUIN et Madame Mélanie RONGIER seront remplacés par Monsieur Sylvain PLATEAUX et Monsieur Mickaël MALANSKA.

M. RABIER, Président

Merci.

Mme DEBAST, RS UNSA

Pour la délégation UNSA Ferroviaire, Monsieur Christophe MASSE remplace Madame Sandrine WIART, Monsieur Stéphane MIENS remplace Monsieur Christian DEBAST, Monsieur Marc LEVENT remplace Monsieur Philippe HONVAULT et Madame Hélène LE SAINT est excusée.

M. RABIER, Président

Merci.

M. DELECOEULLERIE, FO

Pour la délégation FO, Loïc FERTÉ n'est pas remplacé.

M. VEZARD, RS CFDT

La délégation CFDT est au complet hormis Monsieur TAILLEZ qui devra s'absenter pendant nos heures pour une DCI.

M. RABIER, Président

Merci. Peut-être pour entrer dans le vif du sujet, ce droit d'alerte a été déposé par un élu ici présent, Monsieur WATTEBLED. Vous pourriez peut-être faire un résumé de ce droit d'alerte avant que nous attaquions sur le sujet. Normalement, vous avez reçu le Cerfa et la demande de droit d'alerte. L'avez-vous ? Oui.

### M. WATTEBLED, CGT

En guise de résumé, ce droit d'alerte fait suite à la restitution de l'expertise du cabinet indépendant Émergences et à vos réponses face à nos questionnements sur l'arrêt, ou pas, des restructurations en cours dans ces transferts de résidences, compte tenu du rendu de l'expertise et du mal-être des agents concernés, soit prenants soit cédants. Je vous l'avais annoncé le soir de la restitution de l'expertise et il a été déposé le lendemain, autrement dit hier, après avoir pris le temps de relire un peu plus précisément l'expertise et d'étayer le droit d'alerte.

### M. RABIER, Président

Le désaccord porte donc, pour l'essentiel, sur le non-arrêt du transfert des résidences de Boulogne et Tergnier puisque c'est là-dessus que porte la demande essentielle. Je voudrais quand même revenir sur les mesures de prévention, donc ce qu'on a acté hier. Nous avons pu l'expliquer mardi matin, lors de la restitution par Émergences, nous avons l'intention, nous sommes en train d'y travailler, d'envoyer avant le CSE du 29 - notre objectif étant demain soir pour être plus concret avec vous - un document reprenant les réponses qu'entend donner l'entreprise par rapport aux recommandations faites par l'expert dans le rapport d'expertise. Le chapitre recommandations est pour nous un chapitre très important et on doit des réponses aux élus que vous êtes... Nous n'allons pas vous les donner en séance mardi matin avant la phase vote. Nous souhaitons vous les donner, par un document complémentaire, demain soir afin de laisser quelques jours avant mardi matin. Ce document complémentaire est quelque part un avenant au dossier sur ce projet Résidences. Il pourra donc y avoir encore quelques questions et un échange possible avant la phase vote au regard du document que vous aurez reçu demain soir et qui fera suite aux recommandations. Voilà ce que j'ai pu indiquer hier au dépositaire du droit d'alerte. Je le confirme aujourd'hui en étant plus précis sur le document qu'on vous donnera demain soir. Pour la bonne application du processus légal, il est évident que l'inspection du travail sera bien évidemment avisée à la suite de ce CSE comme à chaque fois qu'un désaccord persiste lorsque la CSSCT ou le CSE se réunissent. En effet, je pense que le désaccord va être persistant, sauf si vous me dites le contraire. Nous sommes en train de mener ce travail avec les établissements et nous le faisons sérieusement. Un certain nombre de points de l'expertise sont bien évidemment intéressants. Nous vous devons des réponses et elles viendront compléter ce dossier. Y a-t-il d'autres interventions sur les suites de ce droit d'alerte ?  
Monsieur HOUEL.

### M. HOUEL, CGT

Je vais profiter de la présence du Docteur VASSEUR. C'est lui qui reçoit, pour les VMT, les ASCT et les agents de conduite de Boulogne. J'aimerais avoir votre ressenti sur le mal-être de ces salariés au travail depuis le 25 avril et l'annonce de la fermeture de leur résidence.

### Dr VASSEUR, Médecin de Région

Je dirais que j'ai un petit peu tout entendu. J'ai déjà échangé avec Monsieur LAMBERT et Monsieur RABIER. Certains agents sont en souffrance par rapport à ces modifications tandis que d'autres l'acceptent plus facilement. Chaque situation est une situation particulière qui dépend aussi beaucoup du lieu de résidence des agents.

M. HOUEL, CGT

Je sais bien que chaque cas est différent, mais d'après vous, existe-t-il des cas alarmants ou inquiétants ?

Dr VASSEUR, Médecin de Région

J'ai vu dans la même journée un agent qui m'a dit « ce n'est pas un problème, ça ne me gêne absolument pas » et un autre qui, lui, n'a pas pu faire son train et que j'ai dû adresser à son médecin parce que ça n'allait pas et c'était, pour lui, assez insurmontable. Ce sont vraiment les deux extrêmes.

M. HOUEL, CGT

Quand vous rencontrez un agent pour qui c'est vraiment insurmontable, avisez-vous la Direction ?

Dr VASSEUR, Médecin de Région

Dans les échanges que nous avons eus, que ce soit avec Monsieur LAMBERT ou Monsieur RABIER, nous avons bien sûr évoqué ces problèmes-là.

M. RABIER, Président

Monsieur WATTEBLED.

M. WATTEBLED, CGT

Ce que dit le Docteur VASSEUR m'inquiète fortement et ça justifie pleinement le droit d'alerte. Vous devriez précisément réagir sur ces cas compliqués. Il y a quand même un sujet et, à mon avis, vous l'abordez de la plus mauvaise des façons.

M. RABIER, Président

Comme le dit le docteur, il y a aussi des remontées de la ligne hiérarchique. Nous avons d'ailleurs eu, pendant leur expertise, une remontée, de mon point de vue un peu tardive, du cabinet Emergences sur un cas précis. Il existe évidemment une prise en charge individuelle par la ligne hiérarchique ou d'autres personnes compétentes quand on est au courant de ces sujets. Bien évidemment, nous ne laissons pas les choses sans réagir. Après, c'est une chose de ne pas pouvoir faire son train et ne pas pouvoir, je dirais, accepter une décision parce qu'elle perturbe l'interface vie professionnelle/vie personnelle et c'en est une autre de prendre en charge et ça nous incombe en particulier avec d'autres appuis, médicaux, managériaux. Ce sont les mesures qu'on prendra, individuelles ou collectives, qui permettront... Là, on retombe dans les recommandations que j'ai évoquées tout à l'heure et sur lesquelles on travaille en ce moment. On sait bien qu'en matière de risques psychosociaux, parce que c'est avant tout cela qui est mis en avant dans le rapport d'expertise et par votre droit d'alerte, les situations sont extrêmement différentes suivant les agents. Le docteur évoque les extrêmes. Pour certains ce sont des choses pénalisantes, mais qui vont, à un moment donné, pouvoir se gérer dans leur vie personnelle, familiale et professionnelle. Pour d'autres ce sont des situations plus difficiles et délicates qui pourraient amener certains agents, nous avons été amenés à le dire le jour de la restitution, à faire d'autres choix d'orientation de carrière voire à souhaiter un peu en avance de quitter l'entreprise. Nous examinerons tous ces cas-là, Monsieur WATTEBLED. Je le répète, nous ne cherchons absolument pas, même surtout pas, à faire partir les gens contre leur gré. Néanmoins, face à certaines situations très difficiles pour une partie, que j'espère infime, des agents, nous prendrons nos responsabilités. Quitte même à ne pas

appliquer des directives d'entreprise sur les départs volontaires comme j'ai pu le dire mardi. On est extrêmement soucieux du traitement individuel de certaines situations critiques. Quand je dis « on », c'est la ligne managériale de proximité qui connaît bien ces sujets-là comme, je pense, la médecine du travail.

M. WATTEBLED, CGT

En tant que premier préventeur de l'entreprise dans cette salle... nous sommes aussi préventeurs, mais vous êtes normalement le premier préventeur avec le médecin. Vous expliquez que vous êtes au courant de la souffrance sur certains agents et que vous étiez au courant avant le rendu d'expertise en plus. À mon avis, ce n'est pas parce qu'il s'était tordu le pouce que le mécanicien n'a pas pu tirer son train. D'après ce que dit le médecin, c'est parce que ça ne va pas bien dans sa tête suite à ce que vous mettez en place. À un moment, en tant que préventeur, vous devez agir. Vous avez une obligation de résultat. Ce n'est pas moi qui le dis, mais le Code du travail. Vous avez une obligation de résultat en matière de santé au travail. Là, vous êtes au courant et vous n'agissez pas. Vous dites « on verra, on va traiter... ». Vous êtes au courant de la souffrance que vous faites subir aux agents et vous n'agissez pas en tant que préventeur. Là, ça m'inquiète.

M. RABIER, Président

Pour nous, côté direction, agir ne signifie pas suspendre le projet ou le stopper. Je fais une différence entre agir dans l'intérêt d'un agent par rapport à un risque, à un mal-être, à un stress aigu qu'il peut vivre, une situation extrêmement insurmontable dans laquelle il pourrait se trouver et agir collectivement, comme vous le demandez dans le cadre du droit d'alerte, en stoppant le projet. Agir ne signifie pas, pour nous, stopper le projet, mais plutôt traiter au cas par cas, c'est bien de cela dont nous sommes en train de parler, les situations individuelles extrêmement délicates. Je n'ai jamais nié dans cette instance le risque de RPS. Je n'ai jamais nié le bien-fondé de l'expertise RPS globale en cours que vous avez lancée le 29 août. De là à dire, et je ne fais pas de raccourci, que les projets doivent automatiquement s'arrêter parce qu'une partie des agents vivent mal cette situation, nous ne faisons pas ce pas. Voilà, pour être très clair avec vous. Néanmoins, nous agissons quand même à l'égard des agents et nous agissons encore parce que ce n'est pas fini.

M. WATTEBLED, CGT

Vous agissez en tant que manager ou dirigeant d'entreprise, mais pas en tant que préventeur. Vous oubliez votre prérogative de préventeur. Il y a des mesures immédiates à prendre. Stopper la restructuration, ce serait déjà un premier signe. Vous dites « non », Monsieur MARTEL, mais ce serait déjà un premier signe pour apaiser un peu la tête des agents concernés. On a eu le rendu et ce qu'ils disent n'est quand même pas farfelu. Même si vous l'avez pris comme un réquisitoire, ce n'est pas farfelu ce qu'ils disent. Il existe quand même une souffrance générée par cette restructuration, qu'elle soit à Tergnier ou qu'elle soit à Boulogne. Vous agissez donc en tant que responsable d'entreprise et non en tant que préventeur et cela, ça dérange.

M. RABIER, Président

On peut débattre pendant des heures, nous agissons en tant que responsables d'entreprise, certes, mais en même temps en tant que préventeurs. Nous faisons les deux, Monsieur WATTEBLED. Je ne dis pas que c'est simple face à certaines situations que vous évoquez ou que le médecin évoque. Nous sommes dans les deux démarches en même temps : notre responsabilité de dirigeants d'entreprise, avec tout

ce qu'on a encore pu évoquer avec une partie d'entre vous et le directeur de région hier, et notre responsabilité de préventeurs. Nous devons faire les deux.

M. WATTEBLED, CGT

Monsieur RABIER, on ne soigne pas une fracture avec un Doliprane. Je ne sais pas comment l'expliquer autrement. Que faites-vous pour endiguer la souffrance des agents ? À la rigueur que vous ne nous preniez pas au sérieux, nous sommes habitués. En revanche, vous devez agir quand la médecine vous alerte. Que vous ne nous entendiez pas, que vous preniez par-dessus la jambe ce qu'on vous dit ou ce que le rapport d'expertise a pu dire parce que vous estimez qu'ils sont téléguidés, qu'ils ne sont pas indépendants et que c'est un réquisitoire, d'accord, nous pouvons l'entendre. En revanche, la médecine, quand même !

M. RABIER, Président

De manière générale, les rapports que nous avons avec la médecine du travail, dans cette région comme partout en France, sont globalement extrêmement bons sur les situations que je qualifierais de critiques. Autrement dit, lorsqu'un agent est vraiment dans une situation de mal-être profond, d'adaptation au poste de travail... indépendamment, pas nécessairement en lien avec un projet de réorganisation. Il existe des situations sur lesquelles il y a des rapports entre la ligne managériale et le médecin du travail tout au long de l'année par rapport à des situations ou des personnes. Nous ne sommes pas toujours dans le cadre d'une réorganisation. Les réorganisations peuvent rajouter du stress, des interrogations, du mal-être, des RPS. Il y a énormément de discussions au quotidien entre les médecins du travail sur l'ensemble du territoire et les différents managers, y compris avec le Docteur VASSEUR au niveau régional, sans qu'on soit nécessairement dans le cadre d'une réorganisation. Les réorganisations rajoutent, pour certaines personnes, de l'inquiétude. Je reviens sur cette interface entre la vie familiale et personnelle de certains de nos agents et la vie professionnelle qui, on le sait, devient aujourd'hui dans notre société plus difficile... Cela a déjà été évoqué par d'autres médecins qui étaient venus. Certains agents sont dans des situations familiales compliquées. Finalement, les transformations de l'entreprise les mettent dans une situation encore plus compliquée qu'elle ne l'est déjà. Mais pour certains ils sont déjà dans une passe difficile indépendamment des réorganisations. Nous traitons donc les sujets tout au long de l'année et depuis toujours. D'ailleurs, un certain nombre de sujets remontent aussi des représentants du personnel que vous êtes. Vous l'avez souligné, vous jouez ce rôle de préventeur. Il s'agit d'un ensemble de remontées, managériales, représentants du personnel et remontées médicales et nous faisons ce que nous devons faire en tant que dirigeants et préventeurs, préventeurs et dirigeants, ça fonctionne dans les deux sens. Il n'y en a pas un qui l'emporte sur l'autre, nous devons faire les deux choses. La prévention est essentielle, mais faire avancer l'entreprise c'est aussi notre responsabilité. Après, j'admets le débat, à un moment donné, il serait plus simple, si je suis votre recommandation, votre demande, d'annuler un projet, ça serait plus simple potentiellement de traiter quelques cas complexes qu'on a évoqués. Moi j'ai la prétention de penser que cela peut aussi rajouter, dans l'avenir, d'autres complications pour un collectif. On a aussi la responsabilité de préparer l'avenir dans un monde plus incertain qu'il ne l'a été par le passé. Ce n'est pas une position facile que d'être manager ou représentant du personnel aujourd'hui. Nous allons peut-être au moins nous rejoindre là-dessus. On ne laisse pas tomber les agents, je préfère le redire parce que je ne connais pas de managers sur la région qui se moquent des

situations critiques... Même les dirigeants les plus fermes, les plus durs, ont quand même un regard extrêmement bienveillant sur les situations critiques qui nous remontent de différentes manières, comme on l'a dit. Je ne laisserai pas dire qu'on se moque de certaines situations, ce n'est pas vrai.

M. HOUEL, CGT

Que proposez-vous à part du pognon ? Vous ne proposez que du pognon aux agents. Ce n'est pas comme ça qu'on règle un mal-être au travail. Plus le temps passe plus on sent la direction dire « allez venez, asseyez-vous autour de la table, on a une petite enveloppe supplémentaire, ça va aller mieux ». Ce n'est pas avec du pognon que l'on combat le mal-être au travail. Je ne suis pas médecin, je suis agent de conduite, mais le docteur pourra peut-être confirmer mes propos. Docteur, peut-on soigner un état psychique lamentable d'un agent en faisant un chèque ?

Dr VASSEUR, Médecin de Région

Non, ce n'est évidemment pas la solution idéale.

M. HOUEL, CGT

Monsieur RABIER vous dites « on s'occupe des gens, on ne les laisse pas », mais que proposez-vous à ces gens ? On sait très bien, on a déjà eu des discussions. Il s'agit de se dire que certains n'ont pas les moyens de s'acheter un véhicule donc on fera le nécessaire pour qu'il s'achète un bon véhicule d'occasion, maintenant avec 6000 ou 6500 euros, on peut avoir une belle petite occasion... Mais ce n'est pas comme ça que vous allez régler le problème. L'agent aura effectivement sa voiture, mais au niveau psychologique il sera tout le temps au fond du trou. Je ne vais pas vous laisser dire « on ne laisse pas tomber les agents », si, vous les laissez tomber. Je vais même aller encore plus loin. Depuis le 25 avril, sur la cinquantaine d'agents de Boulogne et la vingtaine de Tergnier, combien ont rencontré le médecin du travail dans le cadre de la visite médicale du travail qu'on doit passer tous les deux ans ? Peut-être une dizaine, peut-être même moins. On ne peut même pas savoir aujourd'hui dans quel état est la majorité des agents... Nous, nous le savons et vous aussi d'ailleurs, mais vous ne l'admettez pas. Il faudrait que ces agents, depuis hier, puissent rencontrer le médecin afin de lui expliquer maintenant dans quel état d'esprit ils se trouvent. Je suis persuadé que l'agent que le docteur a rencontré le 3 mai a peut-être totalement changé d'état d'esprit. En effet, il avait encore de l'espoir alors qu'aujourd'hui, plus le temps passe plus ses espoirs s'amenuisent. Non, je ne peux pas vous laisser dire cela.

M. KIKOS, Secrétaire

Monsieur le Président, dans votre discours...

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

Ça fait quand même deux fois que j'attends mon tour pour prendre la parole.

M. KIKOS, Secrétaire

Allez-y, Monsieur GRANDÉ.

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

Merci, Monsieur KIKOS. Mardi a eu lieu la présentation du rapport d'expertise que nous avons reçu tardivement. En effet, nous avons reçu les documents pendant la séance de restitution. De toute façon, on s'attendait un peu à ce qui allait être exposé puisqu'il s'agit de l'avis partagé par l'ensemble des cheminots que vous niez depuis le

début de la présentation de votre projet de SA 2020. Toutes les organisations syndicales avaient donné leur accord pour appuyer et soutenir ce droit d'alerte. En effet, il est effectif, il est réel et vous continuez à le nier malgré ce qui vous a été exposé et rapporté. Il y a bientôt quelques semaines, nous vous avons demandé la tenue d'une réunion régionale afin de faire un état des lieux, non pas de ce que vous offrez aux agents ou de ce que les agents ont demandé financièrement, mais de leur situation personnelle, individuelle et de la façon dont ils se sentent par rapport à votre projet. Vous avez ces informations-là puisque vous avez fait l'ensemble des entretiens découverte. Nous ne demandons pas à connaître le montant que vous allez mettre sur la table, mais nous voulons savoir ce que les agents vous ont en réalité remonté. Vous avez ces informations-là et là, vous ne pourrez pas le nier en disant que c'est biaisé par un rapport d'expertise qui serait éventuellement peut-être diligenté. Là, ce sera vraiment le ressenti des agents lors de ces entretiens. Nous demandons à nouveau cette tenue de réunion régionale sur l'ensemble des sites concernés par votre projet de restructuration. Nous sommes assez étonnés de voir qu'aujourd'hui, dans le rendu du droit d'alerte et dans vos propositions, il s'agit d'apporter votre vision des choses et votre analyse du rapport d'expertise. Aujourd'hui nous sommes jeudi, vous allez nous le transmettre avant mardi pour pouvoir nous consulter mardi. Votre façon de fonctionner dans le dialogue social est complètement sidérante. Aujourd'hui, nous vous demandons également de reporter la phase consultation prévue pour nous laisser le temps d'avoir les échanges, d'avoir cette réunion régionale et de pouvoir, ensemble, échanger, éventuellement échanger nos points de vue, mais également nos désaccords sur ce sujet-là et peut-être ouvrir les yeux.

M. RABIER, Président

La date initiale de la phase vote était aujourd'hui, le 24 octobre. Lors de l'établissement de l'ordre du jour, le secrétaire et le membre représentant une OS m'ont dit que c'était trop juste par rapport au rendu de l'expertise puisque le rapport a été donné vendredi soir et le rendu de l'expertise mardi avec les échanges que nous avons eus avant-hier. Dont acte et on a décidé de décaler la phase vote à mardi 29. Pourquoi allons-nous maintenir le 29 ? Non pas parce qu'on ne veut pas travailler les situations que vous évoquez et qu'on a commencé à travailler, bien évidemment. Non pas parce qu'on est dogmatique, j'entends souvent cela, mais parce que, à un moment donné, il y a des choses aujourd'hui qui sont un peu suspendues parce que cette phase vote n'a pas eu lieu et donc on enclenche mal la suite des choses qui, pour moi, est absolument nécessaire pour que chacun puisse se reconstruire par rapport à son futur à partir du 15 décembre. À force de reporter tout le temps des échéances qui actent quelque chose que tout le monde a compris depuis longtemps, on crée une espèce de no man's land qui, selon moi, n'est pas bon pour le collectif et certaines situations qu'on n'acte pas complètement. Je crois donc qu'il faut acter mardi, par un vote qui sera sans doute négatif, je ne suis pas dupe, qu'on fera effectivement le SA 2020. Il s'agit d'un élément extrêmement fort de la politique de l'activité TER Hauts-de-France. On fera ce SA 2020 et on veut le faire du mieux possible s'agissant des sites de Tergnier et Boulogne. Nous pensons qu'en réalité, en reportant en permanence les échéances des phases vote et le calendrier, on ne rend service à personne. Voilà ce que je crois dans cette affaire. Il faut maintenant qu'on avance sur ce dossier et qu'on traite le plus socialement possible... Moi, je crois que le fait que la réunion ait lieu régionalement ou par établissement pour regarder les situations financières ou individuelles, ce n'est pas cela le plus important. Le plus important, c'est à partir de quand on regarde sérieusement les choses pour que l'on puisse avancer et que les gens, dans leur tête,

aient bien compris... Tout le monde l'a compris dans la salle, on va faire ce SA 2020, on veut bien le faire et non le faire dans une guérilla permanente avec les salariés et les représentants. On sait depuis le début de l'année que c'est difficile, on n'apprend rien et vous le savez, vous comme nous. Le report n'est pas une solution. Le traitement des situations humaines et éventuellement individuelles est absolument nécessaire. Certaines recommandations qui ont été faites font sens. Le cabinet a quand même travaillé même si je vous avoue que la première partie de ce rapport nous paraît incomplète parce que je ne m'y retrouve pas complètement par rapport à tout ce que j'ai pu aussi expliquer. Néanmoins, c'est la dernière partie qui est, pour moi, la plus déterminante et la plus intéressante. Il s'agit des recommandations et ce qu'on met en face. On aurait pu faire la phase vote mardi en disant « écoutez, c'est comme ça et on verra bien ce qu'on fait du rapport ». On aurait même pu ne pas organiser une restitution. Je trouve que ça fait sens qu'on ait des échanges et qu'on en tienne compte. Voilà ce que je peux vous dire. Nous ne balayons pas d'un revers de main cette expertise, mais nous restons fidèles à ce que nous avons dit depuis le début de l'année et nous voulons le faire avec méthode et en bon ordre sans piéger personne. Il ne faut pas laisser croire aux gens... Là, la responsabilité de l'entreprise, même de tous les représentants du personnel autour de la table, c'est de ne pas laisser croire que d'autres options existent quand nous avons pris nos décisions et qu'elles sont aujourd'hui lancées. Le coup est parti sur cette affaire.

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

Monsieur RABIER, ne nous rendez quand même pas responsables de la situation dans laquelle vous mettez les cheminots. Nous ne sommes quand même pas à l'origine de la prise de décision. Aujourd'hui, on vous dit que les documents existent, que des entretiens ont eu lieu et que nous n'avons aucun retour, aucune visibilité là-dessus et vous allez consulter les élus pour prendre une décision qui va toucher ces résidences-là. Vous avez donc des informations qui pourraient peser dans la prise de décision même si, d'après moi, il n'y aura pas un changement de vote extraordinaire de la part des élus. Il s'agit quand même d'éléments à porter à la lumière des élus, à la connaissance des élus, afin qu'ils puissent se positionner, éventuellement intervenir et démontrer que vous êtes dans l'erreur dans votre projet et que vous poursuivez dans cette erreur.

M. KIKOS, Secrétaire

Je ne vais pas vous refaire l'échange qu'on a eu à l'ordre du jour et je parle sous couvert de Marc qui m'accompagnait. Je laisserai Marc compléter si j'oublie quelque chose. On vous avait donné comme argument qu'effectivement, une consultation aussi proche d'un rendu d'expertise avec une inconnue, c'est le contenu de ce rendu. Là aussi, on ne pouvait pas deviner, on ne pouvait pas savoir avant de réaliser un ordre du jour, et même s'il y a un calendrier de plénières, on ne pouvait pas connaître à l'avance le contenu de ce rendu. Je rejoins un peu les uns et les autres, mais sur le fait d'analyser, de prendre du recul, pour rendre un avis en séance plénière et de digérer le document qui est quand même assez conséquent, ça a été cela nos arguments pour seulement reporter de quelques jours ce vote. Là aussi on va se répéter, mais on trouvait que, effectivement, maintenir une consultation juste derrière un rendu d'expertise... C'était en gros mes propos à l'ordre du jour, « il y a eu une expertise, ça s'est fait, on passe à autre chose, circulez il n'y a rien à voir ». C'est en substance ce qu'on vous a dit. Pour vous, ce n'est pas si important que cela. Pour nous, ça l'est. La preuve, un droit d'alerte a quand même été déposé à l'issue de ce

rendu. Un gros débat est fait sur la prévention et aujourd'hui on mélange un peu la prévention avec tout alors que dans l'ancien monde, qui n'est pas si lointain, la prévention c'était quand même la soupape de sécurité vers laquelle les instances pouvaient se tourner lorsqu'on était face à des situations extrêmement compliquées, lorsqu'il y avait des restructurations. On écoutait les professionnels de la santé et les professionnels de la santé, qu'ils soient médecins du travail, sociologues, enfin l'ensemble des préventeurs, ils avaient du poids face à ces restructurations. Aujourd'hui, on ne peut pas mélanger management et prévention, ce n'est pas possible. On ne peut pas banaliser la prévention. On rappelle ici l'importance de la prévention et chaque organisation syndicale a son rôle à jouer concernant la prévention dans l'entreprise.

M. RABIER, Président

Je ne partage pas une partie de vos propos. Le rendu de l'expertise a été donné le 18. Nous avons d'ailleurs donné un délai supplémentaire à l'expert. Initialement, le délai réglementaire était le 12. La phase vote a été décalée du 24 au 29. 29 moins 18 ça fait quand même une dizaine de jours. Je ne peux pas vous laisser dire qu'on s'en moque complètement à chaque fois que vous demandez quelque chose parce que quelque part on en a quand même tenu compte. Je me souviens très bien de l'échange que nous avons eu ensemble. Vous m'avez dit que puisqu'il y a un CSE le 29, ça serait complètement incohérent de ne pas décaler au 29. On a fait ce choix et je pense qu'il s'agit d'un bon choix sinon je ne l'aurais pas fait. Par ailleurs, il y a eu un échange mardi assez riche. J'ai annoncé mardi, je le redis aujourd'hui et je l'ai redit hier lors de l'enquête immédiate à Monsieur WATTEBLED, on va bien évidemment... Je rappelle quand même que cette expertise est cofinancée par les deux partis. À hauteur de 20 % par le CSE et à hauteur de 80 % par l'entreprise. Un certain nombre de choses qui figurent dans cette expertise nous intéresse. Je n'ai pas dit que l'expertise était nulle, j'ai dit qu'elle était incomplète. La partie recommandations m'intéresse au plus haut point dans ma fonction de préventeur. J'ai fait le choix, avec l'ensemble des DET, d'y apporter des réponses et pas simplement de dire « vous verrez bien ce qu'on fait, on vous le dira plus tard ». Nous avons fait le choix de vous le dire en amont de la réunion du 29. L'histoire du vote contre ou pas du vote contre, ce n'est pas ça le vrai débat. C'est comment on s'occupe des gens et vous avez raison, Monsieur GRANDÉ. Vous soulevez finalement le point un peu crucial de ce dossier qui a été évoqué en premier lieu par le docteur. Finalement, y a-t-il trois ou quatre personnes sur les 70, si on additionne les deux sites, qui sont vraiment dans une situation... ou sommes-nous sur 50 ? C'est ça la question qu'on se pose tous parce qu'évidemment ce n'est pas la même chose en termes d'accompagnement et de prévention des risques psychosociaux. Effectivement, pour mardi matin, quand le débat viendra et par rapport à nos mesures, par rapport aux réponses qu'on fournira suite aux recommandations, il y aura des éléments que je qualifierais de plus précis qui seront donnés et qui permettront de répondre à vos interrogations légitimes de représentants du personnel. La réponse qui consiste à dire qu'on ne fait pas de prévention parce qu'on ne décale pas le projet et qu'on ne décale pas la phase vote, je suis désolé, mais je ne peux pas être d'accord avec ce raccourci.

M. WATTEBLED, CGT

Vous expliquez que stopper la restructuration pourrait être plus néfaste parce qu'on est déjà bien avancés. Autrement dit, quelles que soient les recommandations des experts ou quelles que soient les recommandations des organisations syndicales ou

des représentants du personnel, votre projet est déjà acté depuis longtemps. Vous avez eu la même réponse sur le projet AUM : « si la boîte dit qu'on décale de trois ou six mois, ça peut être encore plus dangereux parce qu'on a tellement avancé... » Ça veut dire que, quoi qu'on dise, votre projet est fini. J'ai un souci de compréhension. Vous avez avoué que sur ce projet de résidences vous n'avez pas fait le DUER, l'évaluation a priori des risques. Du coup, le DUER n'est pas rempli. Autrement dit, les risques psychosociaux n'ont pas été évalués pour la mise en place du changement de résidences. Vous avez donc fait abstraction des problématiques que cela pourrait engendrer sur la santé physique et mentale des agents qui seraient concernés. Il me semble primordial de commencer par cela avant le reste, mais vous l'avez oublié, vous ne l'avez pas fait. Autrement dit, le docteur représentant n'a pas vu tous les agents. Apparemment, vous n'en avez vu qu'une petite dizaine sur une cinquantaine, voire une soixantaine. Vous n'avez même pas quantifié la problématique RPS sur ce changement de résidence parce que vous êtes aveuglés par votre position, par votre politique d'entreprise. C'est quand même dramatique. Je ne veux pas faire de raccourcis malsains, mais d'autres entreprises, dans l'ancien monde, ont agi comme vous et on connaît le résultat aujourd'hui.

M. RABIER, Président

Monsieur LAMBERT.

M. LAMBERT, SUD-Rail

Chaque fois, je me promets de ne pas intervenir parce que j'ai peur de m'énerver tellement tout ça me saoule, mais c'est vraiment super compliqué. Simplement une phrase, et je pense que ça devrait saouler l'ensemble des camarades ici présents parce que là on joue avec des vies humaines. Quelques petites précisions en complément de ce qui a été dit par Alex. Effectivement, entre l'ordre du jour et le 29 il y a eu ce compte rendu d'expertise. Je confirme tout ce qui a été dit par Alex. Je vous avais même dit que j'aurais aimé, comme sur l'ensemble des dossiers, au-delà de ce qu'on pensait de la fermeture des résidences, savoir quelle était la situation pour chaque agent. Ça, on ne l'aura pas le 29. Il s'agit aussi d'un élément qui nous pousse à demander le report. Le Docteur VASSEUR a été interpellé par Christophe, il a parlé de deux cas. Moi, je voudrais revenir un peu sur la mobilisation de l'ensemble des agents du site, accompagnés par des élus du site CGT et SUD-Rail. C'est la raison pour laquelle on avait apporté notre soutien, mardi, au droit d'alerte qui a été déposé par Xavier. Je n'ai pas vu un ou deux copains dans les mobilisations, dans les rencontres avec les élus politiques, dans les gares. Il ne s'agit pas d'un ou deux agents qui ont refusé en bloc et qui nous ont demandé à nous, en tout cas les nôtres, mais je pense que c'est pareil pour les camarades de la CGT, de ne pas siéger aux négociations. Ce n'est pas un ou deux mais l'ensemble des agents du site. Aujourd'hui, dire que les agents en difficulté se compteraient sur les doigts d'une main, c'est faux. C'est totalement faux. Plus, maintenant, le compte rendu d'expertise. Forcément, quand on sort d'ici on discute avec les copains. Je peux vous dire que par exemple sur le site de Boulogne... On parle beaucoup de Boulogne, mais il y a aussi Tergnier et les sites qui doivent accueillir, ça n'a pas l'air si simple que cela. Il semblerait, d'après les informations que j'ai, que pour les camarades de Calais, accueillir des copains de Boulogne cela pose aussi des questions en termes de roulements, en termes de conditions de travail. Ça n'a pas l'air aussi idyllique que ce que vous pensez. Encore ça, cela vous appartient, c'est votre organisation du travail. Moi, ce que je vous dis et que d'autres vous l'ont dit, que je veux appuyer ici, c'est qu'aujourd'hui c'est

vraiment anxiogène. Les agents, sur certains sites, en tout cas ceux qui ne sont pas allés négocier en coulisses... Parce qu'il faut tout se dire, entre les postures que certains prennent ici en séance et ce qu'il se passe réellement sur le terrain, il y a des différences. En tout cas moi je vais parler pour un site de Boulogne où les gars ont mené un combat exceptionnel quitte à revenir aussi sur leur opinion politique ou d'autres choses, à oublier le passé. Ils sont tous ensemble et tous écoeurés de ce qu'il se passe, écoeurés ! Quand je dis à Monsieur MARTEL que vous n'avez pas l'adhésion des agents pour réussir votre SA 2020, en tout cas sur Boulogne ou de la part de certains camarades de Tergnier, désolé je ne connais pas les autres sites donc je parle des deux sites où j'ai eu des informations, c'est totalement anxiogène. Oui, vous avez une responsabilité là-dessus. Pourquoi sont-ils dans un tel état d'écoeurement ? Parce qu'en plus des propositions ont été faites. Certes, il existe des désaccords. J'en ai débattu après la séance avec Monsieur MARTEL, mais comment avez-vous géré cela ? En disant « non ce n'est pas possible ». Vous êtes-vous mis autour d'une table avec ces copains-là pour essayer de travailler afin de garder le vivre et travailler au pays, à Boulogne ? C'est non, non, non, d'office c'est non ! Vous partez du principe que c'est vous qui avez raison, que c'est vous qui savez, faisant fi de ce qui va se passer derrière... Je sais que vous n'aimez pas quand on parle comme cela, mais c'est la vérité. Aujourd'hui, votre rôle de représentant de la direction prend le pas à 300 % sur votre rôle de préventeur. Fort heureusement que vous gérez les cas individuels, fort heureusement que vous les gérez ! Sauf que vous les gérez après coup et vous ne mesurez pas le climat anxiogène qu'il y a dans certains endroits. Ce n'est pas acceptable. Qu'attend-on pour réagir, qu'il se passe quelque chose de grave ? Qu'est-ce que cela vous coûte de garder la prod sur certains chantiers, de travailler avec les agents, de reporter votre SA 2020 ? Votre SA 2020 va avoir lieu, votre prod est faite. Qu'est-ce que cela vous coûte, pour une fois dans votre vie professionnelle, de faire passer les agents avant tout ? Juste une fois !

M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel

Il y a de l'émotion dans ce que vous dites, Monsieur LAMBERT. Faire passer l'opinion des agents pour une fois avant... personnellement, j'ai bientôt 27 ans d'expérience dans l'entreprise et je n'ai pas du tout cette perception-là. J'ai géré des dossiers, des dossiers qui ont fonctionné et des dossiers qui n'ont pas fonctionné, des dossiers où il y a eu des conflits et sur plusieurs régions. Quand j'en discute avec des amis qui sont dans d'autres entreprises, ils reconnaissent que c'est extrêmement compliqué. Ce niveau de complexité qui est lié au facteur humain, aux interactions syndicales ça c'est normal dans la vie d'une entreprise, mais aussi politiques et ça, ça l'est un peu moins quand même pour les autres. Des arbitrages, on ne fait que ça à chaque fois qu'on fait des projets. Ne nous dites pas « pour une fois prenez en compte l'avis des agents » parce que c'est ce qu'on fait à chaque fois qu'on prend des décisions sur le mouvement. Après, on a eu un débat...

M. LAMBERT, SUD-Rail

J'ai dit : « pour une fois faites passer le facteur humain avant votre organisation du travail ». Ne transformez pas mes propos, ce que je viens de dire est suffisamment grave et je l'assume totalement. Ne transformez pas ce que j'ai dit. Donnez la priorité aux agents pour une fois sur votre prod. C'est ça que je dis et c'est ça que j'assume.

M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel

Écoutez, la réponse est claire là-dessus. On ne fera pas cela parce qu'on a devant nous des enjeux qui sont très importants. On prend nos responsabilités là-dessus. D'ailleurs, il y aura encore des bougés à venir. Je ne vais évidemment pas reparler de concurrence parce que je sais que ça va vous agacer. On a eu un débat sur la thématique du changement mardi matin. Ce que je veux vous dire c'est que si, systématiquement, quand on aborde le sujet de la transformation et du changement, il y a en face « c'est anxiogène », « il y a des risques », « attention aux facteurs humains », « il y a des gens qui ne vont pas bien et donc il faut stopper tout mouvement »... Ce que je veux vous dire c'est que je suis convaincu que l'immobilisme peut donner l'impression tout de suite que cela va faire du bien, mais je suis convaincu qu'à très court terme cela va faire du mal aussi. Une entreprise qui ne change pas, c'est une entreprise qui se met en danger, quels que soient d'ailleurs les facteurs exogènes, qu'il y ait ouverture à la concurrence ou pas ouverture à la concurrence. En effet, au-delà de ça, on a la revue de presse tous les jours, on a un fil Twitter, les clients nous parlent. Un rapport de la Cour des comptes est sorti hier et il dit des choses. L'opinion et les besoins des clients bougent à vitesse grand V aussi, donc on doit se transformer. Je crois qu'il faut qu'on aborde cette thématique du changement un peu différemment parce que jusqu'à maintenant il y a systématiquement en face « oui, mais attention vous créez un risque psychosocial insupportable, il faut arrêter ». D'ailleurs, la conclusion de mardi c'était « il faut faire un moratoire sur toutes les réorganisations ». Ce sont quand même les recommandations que j'ai vues à la fin du rapport. On ne peut pas raisonner en ces termes.

M. RABIER, Président

Monsieur GRANDÉ, Monsieur ROTOLO, Monsieur WATTEBLED.

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

Monsieur MARTEL, Monsieur RABIER, depuis la mise en place du CSE et même du temps du CER à la fin de sa triste mort, combien de dossiers de restructuration, de déplacements d'agents, nous avez-vous présentés ? Plein. Il y en a eu tellement que je n'arrive même plus à les compter. Il y a eu des désaccords, des débats, des alertes sur certaines situations, des enquêtes CHSCT quand elles existaient ou CSSCT, des rendus... L'ampleur que prend ce sujet-là, aujourd'hui, sur la résidence avec la mise en place du SA 2020, ça ne vous interpelle pas ? Vous ne vous demandez pas pourquoi les organisations syndicales sont aussi virulentes, pourquoi elles ne lâchent pas, pourquoi elles vous interpellent systématiquement là-dessus et pourquoi ce sujet-là nous tient tellement à cœur ? Nous essayons de vous faire comprendre que vous allez trop vite et que vous allez emmener des agents droit dans le mur. À aucun moment vous ne vous posez la question et vous vous dites « non, moi j'ai un calendrier à tenir, j'ai mes trains en place, point final, ça sera comme ça ». Dans le fonctionnement du CSE, ce qu'on vous dit depuis le début, c'est qu'on a l'impression ici de jouer les pantins, de faire le débat alors que finalement la décision est déjà prise et ne changera pas. Ça, ça commence à être plus que fatigant. Certaines organisations syndicales sur certaines restructurations ont apporté des votes pour ou des abstentions. Donc demandez-vous pourquoi sur celui-ci il y a autant d'unité et autant d'interventions dans le même sens sur ce point-là. Simplement, Monsieur MARTEL, ça ne fait pas partie du sujet, mais ce matin je suivais bêtement des usagers. Ils sont paniqués pour le mois de décembre, ils ont regardé leurs horaires et ils ont dit que

c'était de la merde. Nous ne sommes pas encore au 15 décembre, mais ils ont regardé les horaires et pour eux c'est de la merde.

M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel

Excusez-moi Monsieur GRANDÉ, vous résumez donc le SA 2020 à cela. Le SA 2020 c'est de la merde, c'est ce que vous me dites.

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

C'est la parole des usagers.

M.MAGNIER, SUD-Rail

Sur la côte aussi, donc à mon avis il y a beaucoup d'endroits où ils disent que c'est de la merde.

M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel

Messieurs, là-dessus, il y a une veille permanente média, réseaux sociaux, on a un spécialiste de Twitter, un spécialiste de Facebook qui suit déjà. On le dit, on a fait de la pédagogie dans les territoires pour aller expliquer le changement. Il y a une chose dont on était convaincu : un, les réactions qu'on entend ce sont les réactions négatives. Les gens de Rosult et Landas, qui voient la desserte multipliée par deux, ils ne vont pas sauter de joie dans le train en disant que c'est formidable. Ils sont assis, ils lisent leur journal, ils sont sereins et ils ne parlent pas. Ceux que vous entendez, ce sont ceux qui sont majoritairement contre. On savait très bien, avec le SA 2020, qu'il allait y avoir 95 % de clients très satisfaits et 5 % pour lesquels ça n'allait pas le faire parce que les horaires bougent et parce que, parfois, sur certaines pointes il y a un peu moins de trains. Ce sont ces clients qu'on entend. Si on ne prête l'oreille qu'à ceux qui parlent... Vous prenez Facebook SA 2020, il n'y a que des commentaires négatifs. Sur les réseaux sociaux, ceux qui sont heureux sont-ils ceux qui parlent ? Hier, j'étais avec notre jeune collaboratrice qui s'occupe de Facebook au niveau du marketing. Elle me disait que sur Facebook on avait une cliente qui expliquait que c'était scandaleux parce qu'il n'y avait plus que deux aller-retour Armentières-Lille par heure. On lui dit qu'il n'y en a pas deux, mais cinq et on lui montre la fiche. Elle dit que ce n'est pas vrai et elle lance une pétition alors qu'on lui explique que ce qu'elle prétend n'est pas vrai. Là, on est dans la phase où ça bouillonne, mais il faut avoir du discernement là-dessus. Il y a un article de presse sur Templeuve ce matin, on sait expliquer exactement pourquoi on fait les choses sur Templeuve. Hier, il y a également eu un retour sur Dunkerque. On suit ces éléments-là avec beaucoup de précision. Ça a du sens, mais le SA 2020 ça ne peut pas être le SA 2019 avec tous ses défauts plus quelque chose. Si on avait fait cela, on aurait encore rajouté de la complexité et le truc aurait encore moins bien fonctionné. Sur le ferroviaire, il existe un certain nombre de principes de fonctionnement qui sont industriels. On ne peut pas faire n'importe quoi avec ça, donc excusez-moi, mais vous ne pouvez pas parler de manière aussi simpliste de l'offre. Là-dessus, je trouve votre propos choquant.

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

Déjà ce ne sont pas mes propos, mais ceux d'usagers et pour une fois...

M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel

C'est vous qui choisissez de les rapporter en ces termes, Monsieur GRANDÉ. Vous pouvez aussi avoir de la prise de hauteur sur le sujet.

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

C'était leurs termes, mais en même temps je suis quand même content d'entendre aujourd'hui dans votre réaction que vous écoutez les 95 % de gens qui sont contents et non pas les 5 % qui ne sont pas contents parce que vous avez 95 % des cheminots qui ne sont pas contents du SA 2020 et là vous les ignorez.

M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel

D'où tenez-vous ces chiffres ? 95 % des cheminots ne sont pas contents, d'où tenez-vous ces chiffres, Monsieur GRANDÉ ?

M. GRANDÉ, RS SUD-Rail

Un petit peu des réactions autour de la table et de ce que nous rencontrons tous les jours.

M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel

D'abord, il n'existe pas de chiffres là-dessus. Chaque semaine on organise des tchats avec l'ensemble de l'encadrement là-dessus et ce n'est pas le type de remontées que j'ai. Les gens ont pourtant l'occasion de s'exprimer de manière anonyme, donc ce n'est pas parce qu'on leur met de la pression managériale.

Mme MIET, SUD-rail

Vu la confiance que les agents portent à leur hiérarchie grâce à vous et à votre politique de restructuration et de management agressif, je le dis clairement, pensez-vous vraiment que les agents vont se plaindre à leur hiérarchie ? Non, ils viennent nous voir nous parce qu'ils n'en peuvent plus. Pour les usagers, je peux vous dire que ce n'est pas uniquement à Templeuve. Il y a Le Poirier, il y avait Marquise, Marquise ce n'est pas encore complètement l'éclate, mais toutes les petites gares, toutes, vous ne vous rendez pas compte, vous ciblez... Encore une fois, prenez un exemple. Nous, on vous en donne plein alors qu'à chaque fois vous donnez un exemple. Vous parlez des 5 %, ce que Stéphane a dit est tout à fait vrai, les 95 % des cheminots sont dans l'inquiétude quant à leur avenir et quant à leur vie personnelle et professionnelle et pour certains dans la souffrance, mais ça, ça vous passe au-dessus. Vous êtes là à parler de schéma industriel, mais où sont le service public, le travail, l'amour du travail des agents ? Vous n'en parlez absolument pas, vous n'êtes que dans une logique industrielle dans laquelle les agents ne comptent pas et les usagers non plus. Le président de l'association des usagers, Monsieur GAZEAU, a réclamé de l'humanisation à bord des trains et dans les gares. Ça, c'est la voix des usagers. Ce n'est pas n'importe qui, ce n'est pas quelqu'un sur Facebook, c'est à la télé. Qu'en faites-vous ? Les usagers vous ne les avez pas consultés, il ne faut pas rêver non plus. On a vu les CORETER, ce que ça donnait.

M. MAGNIER, SUD-Rail

D'où sortez-vous les 95 % et les 5 % que vous nous avez annoncés ? Je vous renvoie la balle avec Monsieur GRANDÉ, d'où sortez-vous les 95 % qui sont d'accord et les 5 % qui sont contre ? Je vous renvoie la balle.

M. RABIER, Président

Nous sommes dans le cadre d'un droit d'alerte d'un CSE qui traite d'un truc très, très précis sur Boulogne et Tergnier. Là, nous sommes partis dans un débat sur le SA 2020, donc je pense qu'il faut que nous revenions sur le cœur de notre débat.

M. MAGNIER, SUD-Rail

Là, ça vous arrange.

M. RABIER, Président

Ce n'est pas une question que ça m'arrange, je dis qu'on ne peut pas... Il y avait Monsieur ROTOLO, Monsieur WATTEBLED, Monsieur HOUEL.

M. ROTOLO, RS CGT

Monsieur RABIER, il y a une chose qui m'inquiète. La situation se résume en une phrase, vous l'avez dit, le coup est tiré. C'est à cela que ça se résume, le coup est tiré, adviennent que pourra. C'est tout, c'est parti et on ne peut plus rien faire. Vous avez pris un fusil, vous avez tiré une balle et voilà, vous ne maîtrisez plus la situation, le coup est tiré. Je ne sais pas où la balle va se loger... Gérez-vous encore la situation ? La question peut quand même se poser.

M. RABIER, Président

Monsieur WATTEBLED.

M. WATTEBLED, CGT

Du coup avec tout ça on est parti sur le bébé de Monsieur MARTEL, le SA 2020. Vous avez fait un choix, Monsieur RABIER, enfin la direction a fait un choix. Vous avez fait le choix de protéger plutôt votre objectif d'entreprise plutôt que de protéger vos agents dont vous avez la responsabilité avec une obligation de résultat. Le fait de mettre en avant la production plutôt que le bien-être des agents dont on a la responsabilité, c'est quelque chose qui m'interpelle quand même. Il n'y a rien de plus cher qu'une vie humaine, rien de plus cher, et c'est de cela dont on parle. On vous alerte fortement sur le malaise ambiant sur ces résidences-là et plus généralement dans l'entreprise. Il se passe quand même des choses dans l'entreprise. Vous, vous n'arrêtez jamais. Je vais simplement relire la préconisation que je vous ai faite hier : « *Préconisation d'un arrêt du projet en cours et une prise en compte du projet alternatif proposé par les agents des résidences impactées* ». Autrement dit, vous n'avez même pas pris en compte ce que les agents concernés, qui sont sur le terrain tous les jours, pouvaient vous proposer. Vous comprenez que, derrière, le malaise est quand même fort. Ça me paraît compliqué, en 2019, de mettre en avant, avec tout ce qu'on a connu avant, avec tout ce qu'on a connu dans d'autres entreprises, de prioriser la production par rapport à la vie d'un agent. Ça me heurte, je ne sais pas comment vous le dire autrement, ça me heurte. On est sachant, on sait qu'une politique d'entreprise peut détruire un humain et il n'y a rien de plus cher que cela. La santé en priorité ! Je ne vais même plus débattre avec vous, vous êtes dogmatiques, c'est une position dogmatique. Voilà.

M. RABIER, Président

Je vous répondrai. Monsieur HOUEL.

M. HOUEL, CGT

Je vais simplement reprendre quelques propos de certains agents qui ont eu un entretien avec les experts. J'espère que vous avez lu les 117 pages parce que c'est intéressant. Il y en a un qui dit « *Une réorganisation n'est pas finie qu'une nouvelle commence* », « *On ne comprend pas ce qu'ils font* », je ne vais pas tout vous lire. « *On n'a jamais vu ça, ça fait vingt ans qu'on réorganise* », « *C'est usant à la longue d'entendre les fermetures, j'en ai marre, ce n'est pas normal, on préférerait être*

*ailleurs* », « *Quand on sera arrivé à Calais, on sait que ce n'est pas fini, ils veulent mettre en place quelque chose d'autre, mais on n'est pas encore au courant* ». L'encadrement dit même « *On voit que les gens n'ont pas la tête au travail, il y a énormément de problèmes de vigilance* ». Tout est résumé et là c'est un exemple parmi les 117 pages.

M. RABIER, Président

Oui, j'ai entièrement lu le rapport et les 117 pages auxquelles vous faites allusion. Un certain nombre de choses m'ont un peu surpris et d'autres m'ont interpellées. Nous ne sommes pas des machines et vous, vous seriez des êtres humains sensibles. Vous parlez avec de l'émotion et...

M. HOUEL, CGT

Je parle avec de la rage, ce n'est pas de l'émotion.

M. RABIER, Président

Dans la rage il y a une forme d'émotion aussi. Nous aussi nous étudions les choses et on ne les prend pas à la légère. En revanche, je suis heurté, Monsieur WATTEBLED, par cette comparaison avec France Télécom que vous avez faite deux fois ce matin et ce n'est pas la première fois. Je le redis, il n'y a aucun conducteur de Boulogne à qui on est en train de dire « tu vas devenir vendeur à Calais ». Cette comparaison me heurte profondément.

M. WATTEBLED, CGT

Ai-je dit à un moment « France Télécom » ?

M. RABIER, Président

Non, mais j'ai parfaitement compris l'allusion, Monsieur WATTEBLED.

M. WATTEBLED, CGT

France Télécom n'a pas le monopole de la souffrance au travail.

M. RABIER, Président

En tout cas c'est comme cela que j'ai perçu l'allusion et ce n'est pas la première fois cette année qu'elle est faite. Je le redis, la SNCF ce n'est pas France Télécom. Ce qu'on propose c'est un boulot de conducteur à un gars de Boulogne à Calais et non un boulot de vendeur à un conducteur. Ce n'est quand même pas la même chose. À France Télécom, on a complètement changé les métiers des gens contre leur gré et on connaît la suite de cette affaire. On n'en est pas du tout là à la SNCF, il ne faut pas tout mélanger.

M. WATTEBLED, CGT

Droit de réponse quand même, on relira le PV, je vais le dire officiellement. À quel moment m'avez-vous entendu parler de France Télécom ? Voilà ce que j'ai dit : « *D'autres entreprises dans l'ancien monde* ». Malheureusement, France Télécom n'a pas le monopole de la souffrance au travail. Bien d'autres entreprises ont fait souffrir les agents jusqu'au dernier geste. La direction applique les mêmes méthodes, les méthodes de lean management. Toutes les mêmes méthodes sont mises en place par les grandes entreprises comme ça. J'ai encore regardé un film hier, ça m'avait un peu choqué et je l'ai reregardé encore hier, simplement un focus sur malheureusement un suicide corporate. Je vous invite à le regarder. On a vu comment l'entreprise faisait

pour éluder la responsabilité de l'entreprise. Il faut passer coûte que coûte cette production au détriment de la vie des agents. Vous êtes hors sol, vous êtes hors sol. On vous le répète depuis longtemps, vous êtes hors sol. Il y a ceux qui savent, vous, et tous les abrutis, c'est nous. Ça, c'est inacceptable, inacceptable. Je vous l'ai dit à la restitution, Monsieur RABIER. Il y a ceux qui savent, vous, et tous les autres, les ignares, nous et tout le monde sauf vous. Vous, vous savez et nous on ne sait pas.

M. RABIER, Président

Je vous laisse la liberté de vos propos que je ne partage aucunement. Il n'y a pas les sachants d'un côté et les ignares de l'autre. Ce n'est pas du tout comme cela que nous voyons les choses, bien évidemment. Il existe des situations compliquées, complexes pour se dire franchement les choses, on ne l'ignore pas. Il s'agit d'une décision qui a été difficile à prendre en début d'année, nous avons eu maintes fois l'occasion de l'expliquer en séance ici et à d'autres occasions. On a dû prendre cette décision parce que nous pensons que c'est l'intérêt général du TER Hauts-de-France. On ne le fait pas à la légère et on ne le fait absolument pas contre des agents pour soi-disant vouloir nuire à leur intérêt... On ne réagit pas ainsi et on ne prend pas de décisions comme ça. Oui, on est conscient parce que vous faites beaucoup de remontées, mais vous n'avez pas le monopole des remontées. La ligne hiérarchique nous remonte des choses, le monde médical aussi, je l'ai dit tout à l'heure. On a conscience d'un certain nombre de situations individuelles difficiles et on est en train de les traiter j'ai envie de vous dire parce que, comme vous l'avez dit, c'est notre responsabilité. Néanmoins, on a conscience qu'il existe une obligation de résultat aussi qui consiste à faire demain un service annuel qui fonctionne mieux que ce que fait fonctionner aujourd'hui les TER. En effet, notre responsabilité à la fin c'est que ce soit la SNCF qui fasse le TER en Hauts-de-France. On ne sera peut-être jamais d'accord, mais c'est ainsi qu'on voit les choses, en tout cas à notre niveau.

M. ROTOLO, RS CGT

Vous vous rappelez quand même de l'épisode où l'ensemble des organisations syndicales avaient plus ou moins décidé de boycotter les CSE. Vous avez insisté plus d'une fois pour dire que ce n'était pas normal, qu'il fallait que les instances se tiennent, il fallait qu'on puisse discuter, négocier et lier à nouveau le dialogue social. Puis-je vous demander ce qui a changé depuis ce temps-là ? On est revenu autour de la table. À quel moment tenez-vous compte de ce qu'on vous dit ? Je vous le dis, jamais ! À la virgule près, toutes les restructurations que vous proposez, que vous amenez dans cette instance, passent comme elles arrivent. Il n'y a rien qui change. Vous ne tenez compte de rien. Tout ce qu'on dit c'est dans le vide, c'est une chambre d'enregistrement. On peut rester huit heures à débattre ici autour de cette table, mais il n'y a jamais rien qui avance. C'est un constat. Il y a quelqu'un derrière vous et on le sait très bien. Ça, ça devient un souci. À quoi sert-on ? À quoi servent aujourd'hui les représentants du personnel ? Je vous pose la question. On vous a avancé un argument, un contre-argument et on n'avance pas. Enfin si, vos projets avancent en revanche.

M. RABIER, Président

Je partage avec vous la frustration que vous exprimez depuis un an. Je peux vous dire que je suis également dans le même état d'esprit, je pense que cette instance, et même ses commissions, CSSCT en particulier, je ne parle pas des autres, est un peu grippée. Voilà le terme que je veux utiliser ce matin. Malheureusement, pour reprendre

l'adverbe de Monsieur WATTEBLED, c'est un peu partout pareil. On n'a pas le monopole du grippage de l'instance CSE. La question qu'on doit se poser collectivement... Tous les jours je me dis bon sang, qu'allons-nous faire pour, à un moment donné, avancer. Nous, nous avons des responsabilités de dirigeants, de représentants de l'employeur, de préventeurs, elles sont multiples, et de préparer l'avenir qui sera plus dur qu'aujourd'hui et bien plus dur qu'hier, je peux vous le dire. J'ai lu dans le document, Monsieur HOUEL, que certains agents n'ont pas conscience que ce n'est pas une lubie, que ce n'est pas pour de faux, que ce n'est pas une petite histoire que l'on raconte avant de dormir, la concurrence. Il y a encore des gens qui n'y croient pas, je l'ai lu dans le rapport. Là, pour le coup, ça m'a interpellé. Je me suis dit, bon sang, on est dans une région où le président de région, le vice-président aux transports, l'annonce depuis des mois et des mois et il y a encore des cheminots du TER Hauts-de-France qui n'y croient pas. Là, Monsieur HOUEL, les bras m'en tombent quand je lis ces verbatim-là que je prends comme sincères l'expression d'un des conducteurs ou contrôleurs de Boulogne. L'instance, c'est une obligation légale, c'est une obligation de débats, à un moment donné on doit travailler. Il n'y a pas que cela dans le dialogue social. Cela ne se résume pas au CSE et j'ai envie de vous dire heureusement. Ça a été dit dans...

M. ROTOLO, RS CGT

Désolé, Monsieur, mais à part le CSE, qu'y a-t-il comme instances aujourd'hui ?

M. RABIER, Président

Je dis que le dialogue social ne se résume pas à l'instance. Le dialogue social, c'est le dialogue managérial avec les agents et, on l'a dit dans les méthodes d'évolution de certains dossiers, c'est le dialogue global qu'on doit avoir entre des représentants de l'entreprise, des agents entre eux, des agents de tous les métiers... D'ailleurs, il s'agit du sens des réorganisations que l'on veut traiter dans le futur. On veut rassembler davantage les gens autour du produit. Tout ce qu'on propose en réorganisations, on sait que ce n'est pas populaire, on n'apprend rien. Je suis dans la boîte depuis plus de trente ans et, malheureusement, pour reprendre encore une fois votre adverbe, je vis cela depuis trente ans donc il n'y a pas vraiment de surprise. La différence aujourd'hui c'est que ça va plus vite, il y a plus de dossiers et les combats qu'on a à mener demain pour continuer à faire notre travail comme on le fait sont plus ouverts. On sait que l'on va être mis devant des difficultés. Le simple rapport de la Cour des comptes en dit long sur ce qu'en pense cette institution pour le compte du gouvernement. Demain, on aura à se battre dans un monde plus dur. Nous sommes tous cheminots et nous aurons à nous battre dans un monde plus dur. C'est compliqué à expliquer, c'est dur à vivre pour un certain nombre de salariés, on en a parfaitement conscience. Maintenant, de là à dire qu'on est des gens qui font n'importe quoi sans tenir compte des situations, je ne peux pas vous rejoindre parce que ce n'est pas vrai.

M. WATTEBLED, CGT

Vous interprétez... Habituellement c'est ce reproche-là qu'on me fait d'interpréter les phrases. Là, vous interprétez tout ce qu'on dit. À quel moment avons-nous dit que vous étiez incompetents ? À quel moment avons-nous parlé de France Télécom ? À quel moment avons-nous dit que vous faisiez exprès pour faire mal aux agents ? Je l'ai dit hier au directeur de région, vous n'êtes pas machiavéliques non plus. On vous dit que vous êtes hors sol, que vous êtes dans votre bulle et que vous ne faites plus attention aux problématiques qu'engendrent vos décisions managériales sur le personnel dont

vous avez la responsabilité justement, pour le coup, sur l'aspect physique et mental des choses. C'est cela qu'on vous dit. On ne vous dit pas que vous le faites exprès. On vous dit que vous avez éludé le fait que vous aviez une responsabilité vis-à-vis de la santé physique et mentale des agents. C'est seulement ça qu'on vous dit. Vous avez cette responsabilité-là qui n'est pas une responsabilité, mais une obligation de résultat. On vous alerte, on fait notre boulot, il ne reste plus que ça. Vous ne nous écoutez pas sur les... parce que ça aurait pu éventuellement bien se passer. À un moment, si vous écoutez les agents, si vous prenez en compte... Je vous l'ai dit hier, le terme « mépris » des agents vis-à-vis de la hiérarchie n'est pas tombé du ciel. C'est qu'il existe vraiment un sentiment de mépris parce qu'on n'écoute pas les agents qui sont sur le terrain. Allez expliquer à un mec qu'il va se lever à 2 h 00 du matin et faire une heure de route pour aller prendre une prise de service à 3 h 00 ou à 4 h 00, allez lui expliquer que c'est bien pour lui parce qu'il y a la concurrence, parce que c'est obligatoire sinon on va mourir. Allez lui expliquer. À un moment, s'il vous donne une solution, mais que vous ne l'écoutez pas et que vous lui dites « on ne peut pas faire ça, c'est comme ça », c'est forcément une sorte de mépris. Ce n'est pas fait exprès, mais vous êtes hors sol. Vous êtes dans une bulle et autour de vous il y a de la souffrance qui est générée par rapport à cette attitude. On vous dit seulement cela. On ne vous dit pas que vous le faites exprès, on ne vous dit pas que c'est de la méchanceté... Fort heureusement vous n'êtes pas dans cette logique-là. En revanche, vous avez une obligation de résultat en matière de santé au travail. On vous rappelle simplement cela aujourd'hui et il faudra agir. Auquel cas, s'il se passe un truc...

M. RABIER, Président

Monsieur LAMBERT.

M. LAMBERT, SUD-Rail

Je vais vous rassurer, la veille de chaque CSE ou CSSCT je ne suis pas dans un état d'excitation à me dire « je vais pouvoir me faire Monsieur RABIER, je vais pouvoir me faire Monsieur MARTEL ». C'est loin d'être mon kiff. Ce que je dis est important parce que je vous écoute, vous êtes formés pour cela, vous savez faire passer des messages, mais vous parlez de façon plus posée et moins avec les tripes que certains élus ici présents. Je pense que vous nous faites passer pour des menteurs dans cette instance-là. Comme cela a été dit par mon camarade Stéphane, il n'y a jamais eu un dossier qui a suscité autant de passions, de colère, de rage. Là, nous sommes sûrs de nous parce que nous avons des camarades, comme mon camarade Ludo qui a vécu les choses avec d'autres bien sûr... On ne parle pas d'un ou deux gars dans tout ce qu'on vous décrit. Moi ce qui me fait encore le plus mal c'est que oui, effectivement, comme d'autres, j'ai l'impression de perdre mon temps, d'être considéré comme une chambre d'enregistrement. À la limite, je me bats pour que vous réussissiez cela. Je n'arrive pas à vous comprendre, Monsieur MARTEL. On s'oppose alors que finalement le SA 2020 je voudrais qu'il réussisse. Sauf qu'aujourd'hui, allez trouver la motivation chez les camarades de Boulogne qui doivent aller à Calais. Allez trouver la motivation chez les copains de Tergnier qui restent toujours en stand-by, pas ceux qui ont déjà été reclassés. C'est ça qui me bouffe. À la limite je pourrais vous dire qu'effectivement... Je ne veux pas répéter ce qui a été dit par Xavier, il y a des propos dans lesquels je me retrouve. Vous savez, OK, vous savez. Je vais attendre et si ça ne fonctionne pas je vous rentrerai dedans et si ça fonctionne vous me direz que vous avez eu raison, mais c'est ça qui est prenant. À la limite, au-delà de la question humaine qui nous appartient, nous avons envie que cela fonctionne et aujourd'hui vous

n'avez pas les éléments pour que cela fonctionne. Même là-dessus, on n'arrive pas à tomber d'accord. Après, bien sûr, il y a des élus qui parlent avec leurs tripes, il y a des mots qui sortent, effectivement, mais vous, vous nous faites passer pour des menteurs parce que vous ne nous faites pas confiance. Vous allez me dire, Monsieur RABIER, « je m'inscris en faux contre ce que vous dites Monsieur LAMBERT ». Moi, j'essaie de comprendre. Plusieurs élus autour de la table vous disent que majoritairement, sur certains sites, ça va très, très mal, que sur certains sites vous n'avez pas l'adhésion pour déclencher le SA 2020, mais vous continuez quand même, vous continuez quand même ! Cela signifie que vous n'avez pas confiance en ce qu'on vous remonte. Vos CTT ne vous disent pas la même chose ? Il y a deux CTT alors. Il y a les CTT qui parlent en off aux élus et il y a les CTT qui vous parlent. On ne va pas discuter pendant des heures et des heures, effectivement vous êtes sûrs de votre coup donc allez-y, faites. Moi, je suis très inquiet de la tournure que prend cette instance parce que, malheureusement, il va y avoir... je devrais dire « pire », mais ça serait manquer de respect à ceux qui souffrent à travers cette réorganisation, mais je pense au passage par ligne... il va y avoir beaucoup de dégâts. Si on continue à s'affronter comme cela... On ne va pas faire quatre ans ainsi, ce n'est juste pas possible. Merci à David d'avoir rappelé aussi ce qu'il s'est passé. Nous, on ne voulait plus venir et on l'assume totalement. Nous, on est des irresponsables parce qu'on ne veut pas débattre, on ne veut pas siéger... Mais quand on vient, on travaille nos dossiers et quand vous ne nous écoutez pas, comme vous le faites aujourd'hui, pas seulement notre délégation, mais d'autres élus également, c'est nous manquer de respect. Ce n'est pas une question individuelle, vous manquez de respect aux cheminots que nous représentons, c'est tout. Rendez-vous au CSE de fin décembre. Comme je l'ai déjà dit et comme cela a déjà été dit par Xavier, pourvu qu'il n'arrive rien, Monsieur RABIER. Avec tout le respect que je vous dois, pourvu qu'il n'arrive rien, sur ce dossier-là comme sur beaucoup d'autres.

M. RABIER, Président

Bon... Je pense que nous pouvons clôturer ce premier CSE et enchaîner sur le CSE régulier. Voulez-vous une pause de cinq minutes avant d'attaquer le CSE régulier ?

M. KIKOS, Secrétaire

Peut-être cinq ou dix minutes d'échanges entre nous avec tout ce qui s'est dit. On a entendu vos positions, mais nous, nous avons les nôtres. On a déjà répété plusieurs fois dans les plénières de CSE que les organisations syndicales ne sont pas vos partenaires, nous ne sommes pas vos associés. Les organisations syndicales ont un rôle à jouer sur le bien-être au travail. Nous, en ce qui concerne l'avenir, on tend vers l'amélioration des conditions de travail et on tend vers un avenir autre que celui qui nous attend à travers les déclarations du gouvernement ou des directions d'entreprises, dont la nôtre. Notre rôle est celui-là et on maintiendra ce cap-là.

M. RABIER, Président

OK, donc on fait une suspension de séance d'un quart d'heure.

*La séance est levée à 10 h 52.*